

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 9 décembre 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG

Emmanuel PRANAL

Vincent HOLLEY

Eric MERCIER

Philippe LHOTELLIER

MEMBRES EXCUSÉS :

Clément CHRISTOMANOS

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR

- Coupe des vaches
- Assemblée Générale 2024
- Commission Finance
- Secrétariat du club
- Point sur les canopy flasher
- Matériel informatique

- COUPE DES VACHES

Animés par Emmanuel Pranal et Philippe Lhotellier, samedi 9 décembre s'est déroulée la coupe des vaches une fois de plus sous le signe du Téléthon. Pour motiver les donations une tombola était mise en place avec à la clé 5 "remorqués" gratuits à gagner après tirage au sort. À l'heure où ce compte rendu est rédigé, la cagnotte du Téléthon s'élève à 2030€ et continue encore de grimper. Une cinquantaine de convives s'étaient donc inscrits pour assister à la traditionnelle remise des prix. Pour la première fois un classement était établi pour récompenser les bénévoles les plus actifs dans la vie du club.

COUPE DES VACHES

- 1- Franck Roche - 4 champs et 3 aéro
- 2- Vincent Duault - 3 champs et 1 aéro
- 3- Dominique Crispino - 2 champs et 1 aéro

COUPE INSTRUCTEURS

- 1- Micheline Jung
- 2- Colin Bruhière
- 3- Emmanuel Pranal

BBC

- 1- Christian Chavignaud 20182 kilomètres 51 vols 18 813 Pts
- 2- Micheline Jung 17287 kilomètres 136 vols 16568 Pts
- 3- Alain Mazalera 17625 kilomètres 46 vols 16023 Pts

COUPE DES BÉNÉVOLES

- 1- Micheline Jung - 36 jours
- 2- Eric Mercier - 32 jours
- 3- Philippe Brunel - 31,5 jours

Selon la coutume cette soirée s'est passée dans l'ambiance conviviale que l'on connaît à Buno. Elle a été rendue possible une fois de plus grâce à Arthur et son équipe de l'Auberge des Planeurs qui s'est rendu pleinement disponible pour cette occasion.

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Il a été discuté de la prochaine assemblée générale qui doit avoir lieu dans le premier trimestre de l'année 2024. Il est envisagé de la faire le weekend du 9/10 mars 2024.

On attend d'être sûr qu'il n'y a pas un autre événement important ce week-end là pour prendre la décision finale.

Lors de cette AG étant donné le nouveau statut d'élection en Olympiade, tous les membres du CA doivent remettre leur mandat en jeu. Il a donc été demandé à chacun des membres du CA de réfléchir s'il souhaite se représenter ou non et de le faire savoir.

Avec 3 démissionnaires en cours de mandat, il faudra de toute façon des prétendants supplémentaires pour pourvoir les 9 postes prévus pour la constitution du conseil d'administration.

Il va donc être fait une publicité et un appel à candidature auprès des membres lors d'une prochaine Newsletter.

- COMMISSION FINANCE

Une équipe de 5 personnes travaille dur actuellement avec notre trésorier pour assurer une bonne gestion des finances et assurer la continuité pour la saison prochaine.

Il s'agit de : Jacques EHRlich, Colin BRUHIERE, Adrien PRECIGOUT, François LOGEAIS et Maël MARSAUD

Cette commission finance se forme sur les particularités de la gestion d'une association et sur l'utilisation de GIVAV qui est notre logiciel de trésorerie.

Le but est d'avoir une équipe efficace à présenter à l'AG comprenant :

- Un trésorier
- Un trésorier adjoint
- Un responsable de la stratégie de développement de la flotte
- Un ou deux responsables de la gestion des demandes de subventions
- Un vérificateur des comptes.

Seuls les postes de trésorier et de trésorier adjoint nécessitent d'être élus au conseil d'administration. Pour les autres postes de la commission finance ce n'est pas une obligation. Chacun choisira de se présenter ou non à l'élection.

Conformément à l'article 15 des statuts de l'AAVE, les candidatures doivent être notifiées par écrit au Conseil d'administration sortant au plus tard deux semaines avant la date de l'Assemblée Générale.

Actuellement il y a déjà trois candidatures connues notamment pour des fonctions en rapport avec la trésorerie de l'association.

- SECRETARIAT DU CLUB

À l'heure actuelle Marie est toujours salariée de l'AAVE mais assure depuis peu sa fonction en télétravail. A une date qui n'est pas encore définie, il est prévu qu'elle quitte l'AAVE pour un nouvel emploi. Cette situation a généré la candidature spontanée d'une personne habitant sur la commune de Buno Bonnevaux. Elle a été reçue le samedi 9 décembre lors d'un entretien informel et a fait une très bonne impression aux trois membres du bureau présents. (Vice-président, Secrétaire Général et Trésorier)

Affaire à suivre...

- CANOPY FLASHER

Un canopy Flasher a été installé sur l'ASW 28. Cela a permis de voir que le matériel était de bonne qualité. La commande a donc été confirmée pour l'ensemble de la flotte du club et pour quelques planeurs de propriétaires.

L'engouement pour ce type de matériel fait que le fournisseur a du mal à livrer rapidement.

Deux nouveaux équipements vont arriver la semaine prochaine (Pour des pégases du club) et le reste est prévu d'être livré fin janvier / début février.

- MATÉRIEL INFORMATIQUE

La seconde tranche d'installation du nouveau matériel informatique est prévue avant la fin du mois (Salle de briefing et bureau des instructeurs) Le but est d'avoir un réseau complètement configuré d'ici la fin de l'année. Il est également prévu d'installer un terminal de paiement beaucoup plus performant (Du type de celui qu'utilisent les commerçants) Une formation à l'utilisation du Work Groupe et à toutes ses principales fonctionnalités est prévue pour les salariés et les membres du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration de l'AAVE vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année !

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux✉ contact@aave.fr<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 26 octobre 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG

Emmanuel PRANAL

Vincent HOLLEY

Clément CHRISTOMANOS

Eric MERCIER

Philippe LHOTELLIER

MEMBRES EXCUSÉS :

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR

- Gelcoat sur E14
- Convention avec la DGAC
- Remplacement du TPE au secrétariat
- Installation de panneaux solaires
- Bornes de recharge véhicules électrique
- Modification du système de gestion des VI
- Banalisation du Janus T
- Hivernage du SAVANNAH
- Subvention formation

- GELCOAT SUR E-14

Le G-NAV ne renouvellera pas le CEN de l' E14 l'année prochaine si le gelcoat n'ai pas refait. Il a donc été décidé d'envoyer le pégase en regelcoatage (ou peinture) à la fin de la saison 2024. La Sté AÉROTECHNICS à Grenoble est retenue pour un devis de peinture et un deuxième en gelcoat. En faisant cette démarche aujourd'hui nous avons des chances de ne pas avoir de trou d'exploitation sur ce planeur qui est utilisé pour la compétition en classe club.

- CONVENTION AVEC LA DGAC

Les fonctionnaires de la DGAC peuvent obtenir, via un club agréé, une bourse de 850€ par an pour la pratique du vol en planeur. Sur la proposition d'un adhérent fonctionnaire à la DGAC, le CA accepte de lancer une procédure pour demander cet agrément. S'il est obtenu, cela nous donnera l'opportunité de voir d'autres fonctionnaires de la DGAC venir s'inscrire chez nous.

- REPLACEMENT DU TPE AU SECRÉTARIAT

Le terminal d'encaissement carte bancaire est en panne. Il sera très prochainement remplacé et prêt au plus tôt pour les nouvelles inscriptions.

- INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES

Le club a été contacté dernièrement par une entreprise qui est à la recherche de terrain pour implanter des fermes photovoltaïques. Un rendez-vous va être pris pour étudier leur proposition. La méfiance sera de mise car un membre du CA nous alerte sur le risque d'utiliser un intermédiaire qui prend une grosse marge dans ce domaine. Il serait beaucoup plus rentable de faire cette opération en notre nom si on obtient une subvention pour la réaliser. Une demande va donc être faite à une société avec qui la FFVP à récemment annoncé un partenariat

- BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Un système de 4 points de recharge des véhicules électriques a été installé l'année dernière sur un des murs du hangars des planeurs biplaces. La gestion financière de cet équipement n'est pas pratique car il nécessite de faire des relevés de consommation pour chaque utilisateur, de calculer le prix de la consommation (qui fluctue d'un mois sur l'autre) et d'ensuite imputer la dépense en faisant des entrées sur les comptes pilotes. De plus comment facturer les véhicules de passage ?

L'utilisation des voitures électriques étant en plein essor, des entreprises spécialisées dans l'installation de bornes de recharge autonomes vont être contactées afin d'effectuer une étude de faisabilité d'implantation sur notre terrain.

- MODIFICATION DU SYSTÈME DE GESTION DES VI VIA LE SITE INTERNET

Le système de réservation et de gestion du paiement en ligne des VI depuis le site internet du club basculera prochainement directement sur GIVAV pour éviter de passer par une interface qui ne facilitait pas la gestion. Cela sera transparent pour les personnes réservant via le site internet.

- BANALISATION DU JANUS T

À l'issue d'une décision de bureau (voir CR-CA du 19/04/23) la reconduction annuelle 2023 restait sous condition de former et de lâcher des instructeurs dans le cadre de l'école campagne.

Malgré la réalisation d'une vidéo de formation sur les particularités d'utilisation de ce planeur, il n'a pas été constaté de nouveaux instructeurs commandants de bord sur ce planeur cette saison. Suite à l'achat par le club d'un nouveau Janus équipé d'un transpondeur pour l'école campagne, il a été décidé de ne pas reconduire la convention de banalisation du Janus Tango en 2024.

- HIVERNAGE DU SAVANNAH

Il nous a été demandé s'il était possible, comme la saison dernière, d'accueillir l'ULM SAVANNAH dans le hangar avion pour qu'il soit à l'abri pendant la saison hivernale.

Un avis favorable a été donné sous réserve que l'ULM n'arrive que quand la place sera disponible à l'issue du démontage des grandes plumes et qu'il soit réglé au club le montant prévu pour l'hivernage de ce type l'appareil au tarif 2024 au prorata du temps de stationnement.

- SUBVENTION FORMATION

Le comité régional affecte des subventions pour les frais de formation des instructeurs. Quand cette formation est réalisée dans les satellites du CNVV (Ce qui est notre cas) les frais des formateurs bénévoles sont pris en compte dans la répartition de la subvention.

Suite à une mauvaise compréhension de ce principe, des modifications ont été introduites dans les répartitions des subventions attribuées en 2021 et 2022. Suite à une relecture des consignes d'attributions des subventions du comité régional, le CA confirme et rétabli les répartitions telles qu'elles avait été attribuées.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 4 octobre 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Micheline JUNG
Emmanuel PRANAL
Vincent HOLLEY
Clément CHRISTOMANOS
Eric MERCIER
Philippe LHOTELLIER

MEMBRES EXCUSÉS :

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR - TARIS 2024

- MISE À JOUR DES COMPENSATIONS
- NOUVEAU TRÉSORIER
- SEUIL DÉCALÉ PISTE 10
- COUPE DES VACHES
- ATELIER MÉCANIQUE
- RESTAURANT
- SF-25
- EMPRUNT BOUTEILLE D'OXYGÈNE
- OUVERTURE DE L'AÉRODROME À LA C.A.P
- REMBOURSEMENT FORFAIT HANGAR

- TARIFS 2024

Les tarifs 2023 sont reconduits à l'identique pour la saison prochaine.

- MISE À JOUR DES COMPENSATIONS REMORQUEURS

Une réévaluation à la baisse de l'objectif à atteindre pour les remorqueurs inscrits au forfait F3, F4 et F6 a été votée par le bureau. Le nombre de point à atteindre passe de 100 à 80. Cette information est notifiée au paragraphe (j) dans l'annexe des tarifs 2024.

- NOUVEAU TRÉSORIER

Suite à la démission du trésorier de l'association en cours de mandat et en attendant le renouvellement de bureau à l'issue de la prochaine AG il est nécessaire de nommer un trésorier à titre provisoire au sein du bureau actuel.

Philippe LHOTELLIER s'est proposé et a été élu à l'unanimité par d'un suffrage à mains levées. Il assurera donc la fonction de « *Trésorier* » de l'AAVE jusqu'à la prochaine AG 2024.

Pour répondre qualitativement à la charge de travail et il sera assisté dans ses démarches de gestion de trésorerie par une commission « *Finance* » constitué des cinq membres suivants: Jacques EHRLICH, Colin BRUHIÈRE, Adrien PRÉCIGOUT, François LOGEAS, Maël MARSAUD.

Ces derniers, après une formation posséderont un accès sur l'outil de gestion informatique GIVAV et procéderont à la mise à jour des comptes. L'objectif est double :

- D'une part, gérer les finances de la fin de saison de façon à pouvoir produire un bilan financier réaliste et que le 31 décembre 2023 les écritures dans le GIVAV correspondent à ce qu'il y a réellement à la banque.
- Et d'autre part que la commission finance qui se sera rodée sur la fin d'exercice soit capable au premier janvier de commencer une gestion suivie et rigoureuse pour le nouvel exercice.

Une déclaration de modification du CA va être envoyée à la préfecture qui prendra en compte également les démissions de Baptiste Monet et de Mathéo Morassut.

- SEUIL DÉCALÉ PISTE 10

Pour matérialiser le seuil décalé en piste 10 imposé par la DSAC en fonction de la présence d'obstacle, le marquage actuel tracé provisoirement à la chaux cet été sera supprimé pour être remplacé cet automne par un marquage définitif en béton armé et peint avec de la peinture signalétique routière blanche.

- COUPE DES VACHES

La coupe des vaches aura lieu le samedi 9 décembre 2023 à 20h00 au restaurant de l'aérodrome. Sur la demande du club, Arthur proposera 2 tarifs différents sur une formule unique: 30€ pour les plus de 25 ans et 25€ pour les moins de 25 ans.

- ATELIER MÉCANIQUE

Suite à l'expertise réalisée cet hiver sur la cuve à fioul et la chaudière de l'atelier (voir compte rendu de CA du 28 janvier 2023) des devis ont été demandés pour l'installation d'un nouveau système de chauffage de type réversible en bénéficiant d'une aide de l'état ainsi qu'une rénovation en peinture. Les démarches se font actuellement vers les entreprises pour obtenir plusieurs devis. Les travaux seraient éventuellement engagés à la fin du printemps 2024 après la visite annuelle des planeurs lorsque l'atelier sera disponible .

- RESTAURANT

Depuis quelques saisons le réfrigérateur derrière le bar présente des signes de faiblesse dans son fonctionnement. Plusieurs interventions ont été encore réalisées cet été par un prestataire à la charge du club. Le moteur de réfrigération tourne en permanence en l'absence d'une temporisation commandé par un thermostat et entraîne une surconsommation électrique. De plus l'intérieur du meuble réfrigéré n'est plus aux normes depuis longtemps puisqu'il est équipé d'étagères en bois. Et pour finir les joints des portes n'assurent plus l'étanchéité. Notre restaurateur spécialiste dans ce type de matériel fera une étude de marché et une proposition au club pour rénover le réfrigérateur cet hiver.

- SF-25

La société HOFFMAN nous a fourni une nouvelle hélice pour remplacer celle qui était à bout de potentiel. Le montage a été assuré par Christian notre mécanicien et les essais menés par Franck Roche le chef-pilote.

- ENPRUNT BOUTEILLE D'OXYGÈNE

L'AAVE est maintenant propriétaire d'un équipement d'oxygène portable.

Cet équipement sera mis à la disposition des membres du club lors des futurs stages en montagne organisés par l'AAVE pour les gains d'altitude.

Pendant les périodes où cet équipement n'est pas utilisé par le club, il pourra être prêté aux membres propriétaires sous réserve du versement d'une caution et d'une petite contribution financière à définir pour l'entretien du matériel.

- OUVERTURE AÉRODROME À LA C.A.P

Dans le but de maintenir la fréquentation du restaurant sur le terrain et d'entretenir des bonnes relations avec nos voisins « Ulmiste » un principe d'accord est en cours de réflexion pour ouvrir sous certaines conditions l'aérodrome en période hivernal en dehors de l'activité planeur.

- REMBOURSEMENT FORFAIT HANGAR

Suite à l'absence sur le terrain de l'ASH-25 (IU) durant toute la saison en raison des travaux effectués sur le planeur en Slovénie, le bureau a décidé à l'unanimité de rembourser leur propriétaire du forfait « Sous Hangar » de 750€.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux✉ contact@aave.fr<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 22 août 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Michéline JUNG

Emmanuel PRANAL

Vincent HOLLEY

Clément CHRISTOMANOS

Mathéo MORASSUT

Eric MERCIER

Philippe LHOTELLIER

MEMBRES EXCUSÉS :

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR - REMPLACEMENT DU JANUS PN

- DÉMISSION DE BAPTISTE MONET

- STAGE SAINT-AUBAN

- DÉPART D'OLIVIER CLAPIN

- PILOTES VI

- DÉMISSION DU TRÉSORIER

- RENOUVELLEMENT CONTRAT AIR TOTAL

- RAPPEL DES RÈGLES AUX USAGERS DU CAMPING

- FONCTION DE VICE-PRÉSIDENT

- REPLACEMENT JANUS PN

Le Club reste toujours dans l'optique de rénover au plus tôt sa flotte biplace. Pour remplacer le PN à bout de potentiel, l'AAVE s'est rapproché une fois de plus vers le club d'Orléans pour acheter un Janus C + remorque au prix de 57K€. Devant le très bon état de la machine et la possibilité de notre trésorerie la transaction a été réalisée. Équipé d'un transpondeur le planeur devrait être sollicité pour faire de l'école campagne.

- DEMISSION DE BAPTISTE MONET

Le 23 juin dernier, Baptiste Monet a démissionné de son poste de chargé de tâche au sein du CA et du poste de responsable de la commission matériel volant. Il a annoncé comme raison une divergence de vue avec la politique menée qui n'était pas dans le sens de celle pour laquelle il s'est présenté.

Le conseil d'administration regrette cette décision mais le remercie pour tout le travail efficace qu'il a fait sur la maintenance de la flotte et notamment sur les avions remorqueurs.

- STAGE SAINT-AUBAN

Christian Degorce, notre nouveau mécanicien, effectuera à la mi-septembre à stage « Matériaux composite » à Saint- Auban.

- DÉPART D'OLIVIER CLAPIN

Pour fêter le départ en retraite d'Olivier, un pot suivi d'un repas ont été organisés le samedi 19 août au soir. 70 couverts ont été servis ce soir-là. Une cagnotte qui avait été ouverte au club pour son départ a récolté la somme de 2300€. Un chèque symbolique de cette valeur lui a été remis à cette occasion

- PILOTES VI

Pour remédier au manque de pilotes VI, un système de compensation rétroactif est mis en place dès aujourd'hui: 10 VI effectué = 1 remorqué gratuit.

- DÉMISSION DU TRÉSORIER

Daniel Riou, Trésorier au sein du Conseil d'Administration, a adressé sa démission au président début août, en raison de désaccords personnels.

Il précise cependant qu'il n'a pas l'intention de bloquer la trésorerie et qu'il continuera provisoirement de gérer les salaires et d'honorer les factures importantes ou urgentes en attendant qu'un autre membre du CA soit en capacité d'avoir la signature. Le Conseil d'Administration le remercie pour l'ensemble du travail effectué pour gérer les finances du club depuis le début de son mandat ainsi que pour la flexibilité proposée dans la passation au futur trésorier.

En l'absence de personne volontaire au sein du Conseil d'Administration actuel, et dans l'attente de la prochaine assemblée générale permettant l'élection de nouveaux administrateurs volontaires pour prendre ce poste, une assistance a été sollicitée auprès de la FFVP. La discussion portera sur l'éventuelle possibilité d'utiliser les compétences d'un cabinet comptable affilié à FFVP et formé à l'utilisation du logiciel GIVAV.

- RENOUVELLEMENT CONTRAT AIR TOTAL

Le président est actuellement en contact avec les services commerciaux du groupe Total pour procéder au renouvellement du contrat concernant la fourniture de carburants aéronautiques sur la plateforme. La possibilité de passer à court terme sur du carburant SP98 sera notamment discutée.

- RAPPEL DES RÈGLES AUX USAGERS DU « CAMPING CLUB »

Suite à la survenue de tapages nocturnes, le bureau souhaite rappeler avec insistance l'existence de la charte du « Camping Club », consultable librement par les membres sur le site de l'AAVE ou sur demande sur place au secrétariat. Ces règles doivent être appliquées avec diligence, par savoir-vivre et pour le confort de toutes et tous.

- FONCTION DE VICE-PRÉSIDENT

Devant le comportement inadapté et répété, depuis des mois, envers les membres du CA, et plus récemment envers certains employés de l'AAVE, le CA a voté à l'unanimité moins une abstention la destitution de Mathéo MORASSUT de ses fonctions de Vice-Président avec effet immédiat.

Mathéo MORASSUT reste membre du Conseil d'Administration en tant que chargé de mission.

A l'issue d'un second vote, Philippe LHOTELLIER est élu à l'unanimité Vice-Président jusqu'à la fin de son mandat. Il travaillera en tandem avec Emmanuel PRANAL, également Vice-Président, pour secondar Vincent HOLLEY dans son rôle de Président.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux✉ contact@aave.fr<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 19 juin 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Philippe LHOTELLIER

Eric MERCIER

Micheline JUNG

Daniel RIOU

Emmanuel PRANAL

MEMBRES EXCUSÉS :

Vincent HOLLEY

Clément CHRISTOMANOS

Mathéo MORASSUT

Baptiste MONET

INVITÉ :

ORDRE DU JOUR - VOITURE CLUB

- EMMA CHESNEAU
- BOURSES 2022 FFVP
- SUSPENSIONN DES INSCRIPTIONS
- JANUST
- CARAVANE JL CHESNEAU
- SUIVI D'AUDIT DE LA DSAC
- INCURSION TMA PARIS
- EMPLOI JEUNE
- FOX DELTA ACCIDENTÉ
- HÉLICE SF-25
- BATTERIES ET RADIO VHF
- CDF CLASSE CLUB 2023
- ESSAI TREUIL

- VOITURE CLUB

Pascal DAVOINE est en train d'évaluer un véhicule de dépannage club de type 4x4 ou SUV capable d'aller chercher un planeur dans un champ. Il est aidé dans cette mission par Victor Stenvot et Arnold Hellin. Pour rappel le tarif du « dévachage » sera facturé au km « vol d'oiseau » pour éviter tout litige avec un GPS.

- EMMA CHESNEAU

Pour des raisons financières et des problèmes rencontrés avec des sponsors qui devaient financer une partie de sa saison à Buno, Emma demande à quitter le club de l'AAVE pour voler à Orléans dont les tarifs sont plus avantageux. Le club n'a pas répondu favorablement à une demande de remboursement se son forfait.

- BOURSES 2022 FFVP

La gestion des bourses ayant pris du retard au secréta, une régularisation en collaboration avec la FFVP sera effectuée au plus tôt.

- SUSPENSION DES INSCRIPTIONS

Beaucoup de sang neuf à l'AAVE ! On constate en effet une recrudescence d'élèves en début de saison, ce qui est une bonne nouvelle pour l'avenir du club. Du coup les plannings sont très chargés. Pour l'instant cela fonctionne grâce à la réponse spontanée de nombreux instructeurs devant la demande. Pour autant le club a décidé de suspendre temporairement les nouvelles inscriptions en attente d'un sondage de disponibilité des instructeurs bénévoles en Juillet Aout.

- JANUS T

Pour contribuer à l'école campagne dont la fréquentation est en hausse et honorer le contrat de banalisation, une vidéo de formation à l'utilisation du moteur du Janus T a été mise en ligne pour les instructeurs du club. Ils pourront être lâchés sur ce planeur après avoir visionné cette vidéo et reçu un petit complément de formation sur le planeur lui-même. Cela permettra d'améliorer et de sécuriser les vols de formation sur la campagne grâce à la possibilité d'utiliser le moteur.

- CARAVANES CLUB

Jean-Luc Chesneau se sépare d'une de ses caravanes et l'a proposée au club. Une visite et un état des lieux de cette caravane ont été fait. Elle est saine et directement habitable. L'association va donc en faire l'acquisition pour un montant de 800 €. Elle sera utilisée dès le championnat de France pour loger une pilote remorqueur externe.



- SUIVI D'AUDIT DE LA DSAC

Un audit sur la conformité des infrastructures a été réalisé par DSAC. Les évaluateurs ont été reçus par Philippe Lhotellier et Éric Mercier. Globalement cet audit s'est très bien passé. Quelques petits écarts ont été relevés dont la plupart ont déjà été corrigés. Notamment la mise en place d'un V réalisé avec un mélange de chaux et de ciment blanc pour matérialiser le seuil décalé au seuil de la piste 10. Il est demandé d'éviter de rouler dessus et de le contourner si possible pour éviter de le dégrader et de faire des traces en ramenant les planeurs après atterrissage.

Il demeure un sujet épineux concernant le plan de servitude aérien (PSA). Certains arbres obstacles percent la surface de protection sur des parcelles qui n'appartiennent pas au club ni à la commune. Une entrevue est programmée à la fin du mois avec le maire et les propriétaires de ces parcelles. Un suivi d'audit est planifié courant septembre.

- INCURSION TMA7 PARIS

Suite à deux incursions dans la TMA 7 de Paris dans la même journée, Philippe Boissel sera convoqué prochainement devant la commission d'enquête, de sécurité et de discipline pour expliquer la gestion de son vol.

- EMPLOI JEUNE

Après une période d'essai non satisfaisante de deux semaines, le conseil d'administration décide de mettre un terme avant la fin de la période d'essai de Jarno.

- FOX DELTA ACCIDENTÉ

Le planeur DG-300 Fox Delta est hors service momentanément. À la suite d'une mauvaise vache dans un champ non moissonné, le planeur a subi un dégât au niveau de l'emplanture de l'aile droite. François Schumacher a emmené le planeur chez un prestataire à Grenoble. Un devis d'environ 7000 € a été reçu et accepté par le CA. La réparation du planeur a débuté immédiatement ce qui est une chance inouïe pour nous étant donné les délais généralement très longs pour des réparations en cours de saison. Espérons que notre FD revienne rapidement.

- HÉLICE SF-25

En attendant la nouvelle hélice du moto planeur à force de harceler toutes les semaines la société Hoffmann en Allemagne, nous avons obtenu une prolongation de trois mois de potentiel de l'hélice actuelle. Les papiers de transfert de propriété sont en cours. L'APRS a été signée et le SF 25 est donc de nouveau utilisable jusqu'à mi-septembre. D'après Hoffmann la nouvelle hélice devrait être livrée d'ici là.

- BATTERIES ET RADIO VHF

Pour renouveler le parc des batteries et remplacer du matériel défectueux récemment tombé en panne, 10 batteries de type « LiFe » sont en commande avec les chargeurs associés. Par ailleurs, l'AAVE a fait l'acquisition de deux postes VHF fixes neufs ICOM pour équiper le starter et le bureau du chef pilote. Les installations sont en cours.

- CDF CLASSE CLUB 2023

L'organisation du championnat de France classe Club se poursuit. Un stand téléthon est envisagé le matin durant la compétition pendant le briefing proposant un petit déjeuner avec des crêpes. Un pot de bienvenue organisé par Arthur sera offert aux concurrents la veille de la première épreuve. Le C.A remercie Antoine Crespin pour la réalisation de l'affiche officielle de la compétition.

- ESSAI TREUIL

Après un gros travail de révision et de remise en état du treuil par François Trouchkine et grâce à l'aide des clubs de Challes et de Coulommiers qui ont le même treuil que nous des premiers essais de treillage en conditions réelles avec un biplace DG-500 ont eu lieu les 3 et 4 juin dernier après plus de 5 ans d'inactivité. Pour cette occasion le référent treuil de Challes Laurent Gerval était présent. Malheureusement ces essais ont démontré que le treuil ne donnait pas toute sa puissance et le treillard a dû demander à chaque fois au planeur de larguer à une hauteur d'environ 100 m, obligeant l'équipage à se reposer droit devant sur la piste. Une recherche du problème est en cours. Différentes opérations techniques sont prévues et de nouveaux essais statiques seront programmés avant de refaire des essais de treillage.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux✉ contact@aave.fr<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 19 avril 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Clément CHRISTOMANOS
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS :

Baptiste MONET

INVITÉ :

Jean-Louis MILLAN

ORDRE DU JOUR :

- MISSION JEUNE
- FÊTES DE PÂQUES
- SUBVENTION POUR L'EMPLOIE
- RÉNOVATION DU PARC INFORMATIQUE
- ENLÈVEMENT D'UNE ÉPAVE AU CAMPING
- COMPTES PILOTES DÉBITEURS
- COUPE DES DÉVACHEURS
- ERRATUM TARIF BIA
- FICHE PILOTE VI
- BUREAU INSTRUCTEUR
- CRÉATION COM. DEVELOP. DURABLE
- RÉNOVATION POSTE VHF FIXE
- VENTE DU LS1-C
- VÉHICULE DÉPANNAGE CLUB
- CANOPY FLASHER
- CONVENTION JANUS T
- REMORQUES PLANEURS
- MOTO PLANEUR SF-25
- BOUTEILLE D'OXYGÈNE CLUB

- MISSION LOCALE « EMPLOIE JEUNE »

Dans le but d'optimiser au mieux le fonctionnement du club, l'association recherche des volontaires pour réaliser certaines tâches qui ne demandent pas forcément de grandes qualifications. C'est pourquoi l'AAVE répond favorablement à la demande de **Jarno Schumacher** dans le cadre d'un contrat « Parcours Emploi Compétence » 6 mois à l'essai et renouvelable, subventionnée par les Mission Locales. Jarno connaît déjà très bien l'activité du club et pourra assumer certaines missions d'entretien sur l'infrastructure, le matériel, le fonctionnement en piste en tant qu'assistant ou bien même compléter une équipe pour dépanner un planeur « aux vaches ».

- FÊTES DE PÂQUES

La mairie nous a sollicitée cette année pour accueillir sur le terrain les enfants de Buno accompagnés de leurs familles. Sur la proposition de monsieur COUDORO, maire de la commune, un largage d'oeufs de Pâques a été réalisé lundi 10 avril au matin avant l'activité planeur annulée avant l'arrivée de la pluie.

- SUBVENTIONS POUR L'EMPLOIE

François Logeais, membre du club, propose bénévolement ses compétences dans le cadre de recherche de subventions pour l'emploi. Il effectuera cette mission en « télétravail » comptant en « travaux divers ». Merci pour son aide précieuse.

- RÉNOVATION DU PARC INFORMATIQUE

Le projet pour rénover le matériel informatique est en cours à hauteur de 6000€. L'ensemble des postes sera remplacé par du matériel reconditionné. Une installation réalisée par une association d'école d'ingénieur en informatique en même temps que le wi-fi haut débit.

- ENLÈVEMENT D'UNE ÉPAVE VOITURE AU CAMPING

Le club va tenter de trouver un arrangement avec Armel Farez pour l'évacuation d'une épave stationnée depuis de nombreuses années sur l'un des emplacements libres de caravane dans le camping. Une démarche sera entreprise vers la mairie, propriétaire du camping, pour l'enlèvement si un arrangement n'est pas trouvé.

- COMPTES PILOTES DÉBITEURS

Malgré de nombreux rappels sur le fonctionnement de notre système de tarification et de paiement, il existe déjà des comptes pilotes débiteurs en ce début de saison. Pour renforcer et protéger notre trésorerie, une action est en cours pour concevoir un système de blocage automatique empêchant l'inscription au planning des vols. Cependant après un vote, le C.A tolérera un dépassement de 150€ avant blocage du compte. Laurent Colsenet est sollicité pour mettre en place ce nouveau dispositif. Les absents et propriétaires de caravanes

abandonnées seront également prévenu pour faire connaître leurs intentions ou de se mettre en conformité avec notre système de tarification en vigueur.

- COUPE DES « DÉVACHEURS »

Dominique Crispino récent vainqueur de la « coupe des vaches » 2022, propose un barème avec des points à attribuer aux bénévoles qui se portent volontaire pour aller chercher les planeurs « aux vaches ». Un nouveaux challenge à Buno récompensé tous les ans. Un formulaire disponible en salle de briefing sera à remplir à l'issue de chaque « dévachage » pour comptabiliser les points.

- ERRATUM TARIFS BIA

Pour rectifier une erreur de communication sur le tarif annoncé par le club aux élèves passant leur BIA au Lycée Louis le Grand à Paris, les nouveaux inscrits pour un passeport découverte 3 jours (150€) et 6 jours (400€) seront enregistrés à titre exceptionnel de « Tarif Promotionnel ». Et seul l'utilisation du « formulaire d'inscription AAVE » restera le titre officiel pour l'adhésion provisoire de ce stage au sein du club. Pour rappel, les tarifs proposés en ligne sur le site et affichés au secrétariat restent actuellement en vigueur :

- Journée découverte (1 vol) 80€
- Stage découverte 3 jours (3 vols) 190€
- Stage découverte 6 jours (6 vols) 450€

Au final l'AAVE reçoit de la FFVP des bourses qui compense la différence entre ce prix et celui affiché pour les non titulaires du BIA.

Nouveaux cette année : la FFVP à supprimé la notion de \pm 25 ans dans l'attribution d'une aide Fédérale au club. Pour des raisons commerciales le club se base sur le tarif le plus bas.

- FICHE À DESTINATION DES PASSAGERS DE VOLS D'INITIATION »

Pour informer les candidats à un vol d'initiation sur les consignes essentielles avant de faire leur vol et leur faire découvrir un peu ce qu'est le vol à voile, Jean Renaud Faliu a rédigé un texte qui va être mis en page et illustré par François Besse.

Ce document leur sera remis avant qu'ils effectuent leur vol.

- BUREAU INSTRUCTEUR

L'aménagement de l'ancien bureau « chef-pilote » est toujours d'actualité. Cette petite salle (à droite en entrant dans la salle de briefing) sera équipée d'un PC pour le suivi de progression des élèves et pourra servir également de « local briefing / Débriefing » L'achat d'un Digicode est prévu pour sécuriser le matériel.

- CRÉATION D'UNE COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la demande de labellisation développement durable de notre championnat de France Club du mois de juillet il est décidé de créer une commission développement durable pour mettre en place les actions que nous nous sommes engagés à faire dans ce domaine. Cette commission restera active après le championnat de façon à poursuivre les efforts de façon permanente même hors compétition pour l'activité normale habituelle du club. Philippe Lhotellier est nommé responsable de cette commission. Il sera aidé dans cette tâche par Micheline Jung, Mathéo Morassut et Vincent Duault.

- REPLACEMENT DU POSTE VHF FIXE

Le passage au 8.33 nous oblige au remplacement du poste VHF fixe dans le bureau du chef pilote. Le budget utilisé sera celui de l'infrastructure.

- LS1-C

Après la visite de Bošan qui finalement n'est pas intéressé par l'achat du LS1 C, le club a reçu dernièrement la visite de pilotes de Chartres qui sont intéressés par ce planeur et d'en faire l'acquisition en l'état. La négociation est en cours autour de 1500€.

- VÉHICULE DE DÉPANNAGE CLUB

L'achat d'un véhicule de dépannage est à l'étude. Victor STENVOT et Arnold HELLIN deux jeunes du club se chargent des recherches. Ils ont reçu l'aval du CA avec un budget max de 4000 € sous réserve que les mécaniciens bénévoles du club soient capables et d'accord pour assurer l'entretien.

- CANOPY FLASHER

L'étude pour l'équipement de notre flotte en CANOPY FLASHER se poursuit. Plusieurs fournisseurs ont été contactés pour faire jouer la concurrence et essayer de faire réduire les prix.

- CONVENTION JANUS T

La convention du Janus Turbo est maintenue entre le club et son propriétaire. Une équipe d'instructeurs s'est portée volontaire pour être qualifiés dessus et pour l'utiliser en instruction.

- REMORQUES PLANEURS

François Trouchkine membre de la Commission du «matériel non volant» qui a dernièrement œuvrer sur le treuil, a reçu la visite du représentant de la Sté TROUILLET pour une évaluation précise des travaux de maintenance. Une estimation unitaire moyenne par remorque de 680€ HT et hors fourniture a été proposée par l'entrepreneur, sachant que

toutes les remorques ne nécessitent pas autant de travail les unes par rapport aux autres.
Les vérifications ont été menées sur :

- Le contrôle des châssis et structures
- Le contrôle des freins.
- L'entretien des moyeux et graissage.
- Le contrôle des timons, du dispositif d'attelage et de la tringlerie.
- Le contrôle des pneumatiques.
- Le contrôle et la réparation de la signalisation électrique.
-

- SF-25

Le Comité départemental a décidé lors de son assemblée générale de céder le moto planeur à l'AAVE sous condition de l'entretenir ou de le revendre dans le but de réinvestir dans un nouveau motoplaneur

- La visite annuelle sera faite par notre mécanicien
- GNAV 250€
- Assurance 1550 € pour une valeur de 20 000€
- Valeur entre 15 000 et 25 000€
- Frais hélice 6500€ (2500 € pris en charge par le comité départemental)

- BOUTEILLE D'OXYGÈNE CLUB STAGE MONTAGNE

En même temps que le SF25, le Comité Départemental cède à l'AAVE les deux parachutes et l'équipement portatif d'oxygène récemment acheté qui servira pour les stages montagne. C'est donc désormais du matériel club. L'AAVE remercie chaleureusement le Comité Départemental.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne
Hameau de Mézières
→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ info@aave.fr
<http://www.aave.fr>
☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 22 mars 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Baptiste MONET
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS :

Clément Christomanos

INVITÉ :

Marie Roche

ORDRE DU JOUR :

- ESSAIS TREUIL
- SUBVENTIONS
- UN NOUVEAU MÉCANICIEN AU CLUB
- RÉNOVATION PAWNEE
- ARQUUS DÉFENSE
- TOURNAGE CINÉMA
- VENTE PÉGASES
- CONVENTION AVEC LES AIGLONS

- ESSAISTREUIL

La phase de révision et de remise en état du treuil est terminée. Elle a été effectuée par François Trouchkine qui a passé beaucoup de temps dans le hangar pour cette opération.

Les essais statiques (vérification du moteur, des câbles, des guillotines et des différents équipements) ont été concluants. Les essais en charge également (treuillage d'un tracteur en roue libre pour vérifier la puissance de la pompe hydraulique).

Le treuil est maintenant prêt pour des essais avec un planeur.

Une visioconférence a eu lieu avec les référents treuil de Challes et de Coulommiers qui ont le même treuil que nous pour mettre au point la procédure d'essai du treuil.

Au préalable François Trouchkine doit valider son expérience récente comme treuillard. Il va donc aller à Coulommiers (ou à Challes) pour faire sa remise à niveau.

Une fois cela effectué la séance sera programmée et se fera sous la supervision du référent treuil de Challes ou de Coulommiers qui viendra à Buno pour l'occasion. Cette séance d'essais devrait se tenir au mois d'avril en fonction de la disponibilité des différentes personnes devant y participer et en fonction des conditions météo.

- SUBVENTIONS

L'assemblée générale du CRFVP (Comité Régional Francilien de Vol en Planeur) a eu lieu le 5 mars 2023. Micheline Jung et Philippe Lhotellier ont représenté l'AAVE et Donald Vigneau le comité départemental.

Des discussions et des échanges ont eu lieu sur les projets des différents clubs d'Ile de France.

Le Comité régional a acheté une salle de peinture gonflable qui fait 5m de haut et elle la met à disposition des clubs. Il a été décidé en réunion l'achat d'une paire de balances pour planeur qui serviront pour les différentes compétitions. Ces balances seront livrées neuves à Buno qui sera le premier utilisateur pour le CDF Club. Il a également été décidé d'acheter un simulateur du type fauteuil avec commande de vol casque VR et écran pour être mis à la disposition des clubs Franciliens lors de leurs opérations de promotion.

Il est à noter qu'en 2021 et 2022 le comité régional a attribué un total de 9200 € en différentes subventions notamment pour les formations d'instructeurs.

En 2023 il sera demandé une subvention au comité régional pour l'achat de canopy flasheurs (leds rouges clignotants anti collision qui se fixent sur les tableaux de bord des planeur)

En parallèle Clément Christomanos et Christophe Szczygielski se chargent de monter un dossier de demande de subvention à l'ANS (Agence Nationale du Sport)

Philippe Lhotellier monte lui un dossier pour une subvention "Développement durable " pour le CDF.

Des subventions pour les vols BIA et différents équipements nous arrivent par ailleurs via le Comité départemental grâce au travail de Donald Vigneau et Jean-Louis Millan.

- UN NOUVEAU MÉCANICIEN AU CLUB

C'est Christian DEGORCE (47 ans) qui devrait remplacer Olivier qui doit partir à la retraite cette année. Comme c'était le cas pour Olivier, Christian travaille actuellement chez EAM (Étampes-Mondésir) depuis plus de 25 ans. Christian habite à Milly la Forêt et est heureux de reprendre la partie mécanique derrière son ancien collègue. Il est mécanicien avion et peut délivrer des APRS "avions" mais il faut le former aux matériaux composites et à l'entretien des planeurs pour qu'il obtienne une APRS "planeurs". Ce dernier point est à l'étude.

- RÉNOVATION PAWNEE

Une réunion va être programmée entre le président Vincent Holley, Olivier Clapin et Christian Degorce pour définir l'organisation exacte de la fin des travaux sur le troisième Pawnee puisqu'il semble que ce dernier ne sera pas terminé au moment du départ en retraite d'Olivier.

- ARQUUS DÉFENSE

« Arqus Défense, entreprise française spécialisée dans les véhicules blindés de transport de troupes militaires, envisage pour calibrer leur système de visée sur des hélicoptères pris pour cible, d'utiliser notre terrain du 22 au 26 mai 2023 pour effectuer ces essais de nuit. Le conseil d'administration à décider de mettre la BGTA dans la boucle. L'AAVE va demander aux responsables de cette opération de préciser les moyens mis en action et les véhicules susceptibles de rouler sur la piste ou les abords lors de leurs essais.

Le club n'est pas favorable à la pénétration de véhicules non adaptés sur notre piste fraîchement roulée. Pour des raisons évidentes de sécurité des vols nous devons préserver un état de surface optimal. Le club se réserve le droit de demander un dédommagement financier en cas de dégradation de la piste ou pour d'éventuelles nuisances sonores nocturnes excessives.

- TOURNAGE CINÉMA

La série télévisée THE WALKING DEAD nous sollicite la dernière quinzaine d'avril pour le tournage d'une séquence avec un avion de type Bonanza pour effectuer des prises de vue sur des décollages et des atterrissages de jour comme de nuit. (Baptiste Salis serait la doublure pilote) Deux rendez-vous ont été pris avec la production cinématographique le 14 et 27 février pour un repérage.

Le conseil d'administration ne souhaite pas que ce genre d'activité perturbe ou limite notre activité. Si le tournage implique des restrictions de vol pour nous, une réponse défavorable sera donnée à la production.

D'autre part, nous estimons qu'une activité de vol de nuit sur un aérodrome restreint non balisé n' a aucune chance d'obtenir l'aval des autorités. En résumé le C.A suggère à la production de réaliser la totalité de son tournage sur l'aérodrome de La Ferté Alais.

Aux dernières nouvelles il semble que c'est bien la décision finale qui va être prise...

- VENTE PÉGASES

Samedi 11 mars le bureau directeur accueillait les nouveaux propriétaires du BNO et du BOF. Nos acheteurs polonais ont examiné les deux planeurs qui sortaient de visite annuelle de façon très intéressée dès le matin sans attendre.

Les conditions météorologiques ne se prêtant pas à des vols d'essais, la vente a été officialisée par une poignée de main le BNO a été vendu 8800€ et BOF 8300€. Une page se tourne donc pour nos deux Pégases après des années de bon et loyaux services au sein de l'AAVE. Ils vont désormais poursuivre leur carrière dans l'espace aérien Polonais !

- CONVENTION AVEC LES AIGLONS

L'AAVE et "Les Aiglons" de Mennecy sont affiliées à la Fédération Française de Vol en Planeur. Les Aiglons organisent des actions de promotion s'inscrivant dans un cadre théorique uniquement et orienté vers un public scolaire avec une forte implication vers la population Féminine.

L'AAVE, elle dispose d'une école de pilotage pratique de planeurs.

Ces deux pratiques sont complémentaires. "Les Aiglons" ont besoin d'une association vélivole pour pouvoir faire voler leurs élèves et l'AAVE voit en "Les Aiglons" une opportunité de nouvelles recrues pour le club. C'est pourquoi Vincent Holley, président de l'AAVE et Gilles Brandon, président des Aiglons ont signé récemment une convention pour officialiser un partenariat pour une durée de 1 an.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux✉ info@aave.fr<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 22 février 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Batiste MONET
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS :

INVITÉ : 0

ORDRE DU JOUR : STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHARTRE ÉTHIQUE ET VIGILANCE

FICHE DE POSTE

RÉNOVATION DU LS1-c

VENTE DES PÉGASES

ÉQUIPEMENT ATELIER

POINT SUR L'INFRA

- STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le 26 mars à 10h00 pour approuver les mises à jour des statuts et du règlement intérieur. Ces nouveaux statuts et le règlement intérieur ont été élaborés en conformité avec :

- Les dispositions obligatoires au regard de la Loi, du Code du sport et de nos compétences déléguées,
- Les dispositions très recommandées au regard des statuts fédéraux et des règles nées de l'affiliation,
- Les dispositions couramment utilisées et librement adaptables dans les limites du Droit.

Nous comptons sur la présence de nombreux adhérents pour connaître votre avis. Les membres du conseil d'administration qui vous représentent ont besoin de votre soutien par vos votes et par l'aide que vous pourrez leur apporter dans la gestion du club

Cette AGE sera suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire pour approuver le rapport d'activité, le rapport moral et le rapport financier.

- CHARTE ÉTHIQUE ET VIGILANCE

Le comité Éthique et Vigilance de l'AAVE est un organe indépendant du CA. Cet organe vise à recevoir de manière confidentielle toutes les questions, points d'inquiétude ou alertes dans le domaine de l'éthique, et des différentes formes de violences, harcèlement ou mise en danger des personnes.

La charte est disponible sur le site internet du club (*Membres/Mot de passe/Fonctionnement club*) et la fiche de présentation en salle de briefing et au Boti. Cette commission est constituée de Micheline Jung, Olivier de Bellescize, Chloé le Sech et Pierre Moncourrier.

L'anonymat sera respecté avec rigueur pour ceux ou celles qui se présenteraient à l'un des membres.

- FICHES DE POSTE

Pour mieux encadrer nos 3 salariés et les aider à accomplir leur travail au sein de notre association, une fiche de poste a été créée pour chacun d'eux afin de définir leurs missions et leurs objectifs. Elle permettra de donner à chaque salarié une idée claire de ce que l'association attend de lui et dans quelles limites il doit évoluer. Cela rendra également plus aisée les évaluations de son travail par l'employeur. Enfin cela sera utile pour les candidats une embauche si un recrutement est lancé.

- RÉNOVATION DU LSI-c

Après l'inspection réalisée dans l'atelier ouest par Denis Hyvert sur le LS1-c, il s'est révélé que la cellule est en très mauvais état général. Dans le but de préparer le planeur pour un « regelcottage », il a été constaté que la structure est aujourd'hui fortement dégradée par un ponçage excessif et mal conduit sur les surfaces. Plusieurs tissus ont été touchés. « Ce travail de spécialiste aurait dû être réalisé par des gens compétents » selon les propos de Denis invité en visio-conférence. Il est également à prévoir de faire des ouvertures dans la structure à différents endroits pour démonter des commandes afin de les vérifier et éventuellement de les changer. Une deuxième évaluation de la faisabilité d'une remise en état sera effectuée par Bostjan lors d'un prochain passage à Buno.

- VENTE DES PÉGASES

Le 11 mars nous recevrons un acheteur potentiel pour le BOF et le BNO afin d'effectuer un vol d'essai. Si l'opération se révèle concluante nos deux planeurs poursuivront leur vol en Pologne.

- ÉQUIPEMENT ATELIER

Le compresseur qui alimente certains outils indispensables à notre mécanicien dans ses tâches quotidiennes, présente des signes de faiblesses. Le CA valide l'achat d'un nouvel équipement proposé par Olivier.

-POINT SUR L'INFRA

- Un nouvelle éclairage à Led équipe déjà le hangar avions / propriétaires
- Un élagage en lisière de bois à été réalise en bordure des pistes et sur le « *chemin Sud* » de l'ADA.
- Des compteurs électriques individuels sont en service à l'ADA.
- Les dalles de faux plafond dans la salle de briefing ont été remplacées.
- À la suite d'un contre temps les travaux des sanitaires du Boti et de la « ruche » ont débutés avec du retard mais seront opérationnels pour le début de la saison.
- Un devis a été accepté pour des travaux nécessaires afin de créer et d'améliorer la signalisation routière et piétonnières à certains endroits de l'aérodrome.
- Un devis a été demandé pour agrandir une dalle de béton servant au stockage des containers de déchets.
- Comme tous les ans le rouleau compacteur à été passé pour préparer au mieux les pistes avant les premiers décollages de la saison.

Amitiés vélivoles,
Le Conseil d'Administration

Association Aéronautique du Val d'Essonne

→ Aérodrome
91720 Buno-Bonnevaux

✉ contact@aave.fr

<http://www.aave.fr>

☎ +33 1 64 99 49 41



Conseil d'Administration du 25 janvier 2023

Compte-Rendu



MEMBRES PRÉSENTS :

Vincent HOLLEY
Philippe LHOTELLIER
Eric MERCIER
Micheline JUNG
Daniel RIOU
Emmanuel PRANAL
Baptiste MONET
Mathéo MORASSUT

MEMBRES EXCUSÉS :

Clément CHRISTOMANOS

INVITÉ : 0

ORDRE DU JOUR :

STATUTS ET RÈGLEMENT AAVE
CHAUFFAGE ATELIER MÉCANIQUE
REPLACEMENT D'OLIVIER CLAPIN
ASSURANCE
REDISTRIBUTION DES SUVENTIONS
NEWSLETTER
CARTE BANCAIRE « NICKEL »
STAGE MONTAGNE
TREUIL
SIGNALÉTIQUE INFRASTRUCTURE
SF-25
RÉNOVATION DU LS1-d

- STATUTS ET RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'AAVE

Une mise à jour des statuts et du règlement intérieur de l'AAVE est en cours de rédaction et sera prochainement donnée pour lecture à l'ensemble des membres du C.A pour validation. À la suite de l'approbation du bureau, ces modifications seront envoyées par mail à tous les membres de l'AAVE au moins un mois avant la prochaine assemblée générale prévue le 26 mars 2023. Ces mises à jour seront soumises au vote lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) qui se tiendra en introduction de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) le même jour.

Nota : Ces nouveaux statuts seront conformes aux dispositions obligatoires au regard de la loi, au code du sport et aux compétences qui nous sont déléguées. Ils tiendront également compte des dispositions très recommandées au regard des statuts fédéraux et des règles d'affiliation à la FFVP.

- CHAUFFAGE ATELIER MÉCANIQUE

Une expertise de la cuve de fioul qui alimente la chaudière de l'atelier mécanique a été réalisée gratuitement par une entreprise spécialisée. Cette évaluation a révélé que l'installation est vétuste et encrassée et qu'il serait difficile d'effectuer un nettoyage sans qu'il y ait de dommages. La chaudière présente également des signes de faiblesse et de fiabilité. Le club s'oriente donc plutôt aujourd'hui vers un nouveau système de chauffage de type réversible en bénéficiant d'une aide de l'État.

- REMPLACEMENT D'OLIVIER CLAPIN

Un mécanicien avion est invité le samedi 28 janvier pour visiter les ateliers et le hangar, discuter avec Olivier sur le travail à effectuer et découvrir notre association. Il ne s'agit dans un premier temps qu'une prise de contact. Ce mécanicien travaille actuellement à Etampes mais il habite à Milly la Forêt.

Le but est d'essayer de l'intéresser et de lui donner éventuellement l'envie de se porter candidat pour reprendre le poste d'Olivier. Il s'agit de planter une graine et si on arrose de temps en temps en gardant le contact il poussera peut-être une envie de venir nous rejoindre...

- ASSURANCE

Une assurance vol sera prise par le club pour Olivier afin de lui donner la possibilité d'effectuer des vols de contrôle sur les Avions remorqueurs.

- REDISTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Les instructeurs formés au club en 2020 n'ont pas tous reçu la subvention du Comité Régional. Philippe Lhotellier a contacté le Président de ce Comité et la situation devrait être régularisée.

- NEWSLETTER

En respectant les règles du RGPD, la NEWSLETTER est envoyée individuellement à chacun sur l'adresse E-mail déclarée sur GIVAV lors de l'inscription. Si des membres de l'AAVE ne reçoivent pas cette NEWSLETTER, il leur est recommandé de se rapprocher du secrétariat pour vérifier que le problème ne vient pas d'une erreur dans la transcription de cette adresse E-mail. (Ou de signaler un éventuel changement)

-CARTE BANCAIRE « NICKEL »

Deux cartes bancaires "NICKEL" sont mises à disposition d'Olivier Clapin et d'Éric Mercier pour que chacun puisse effectuer facilement de leur côté, les achats sur Internet après la validation du C.A

-STAGE MONTAGNE

L'expérience a montré qu'une activité en montagne alors que de façon simultanée les vols ont débuté à Buno générerait des problèmes d'organisation. (manque de planeurs et manque d'instructeurs à Buno)

Le CA a donc décidé de reprendre les anciennes habitudes qui étaient de voler en montagne en dehors de la saison de vol à Buno. Cela permet d'une part d'étendre la saison sans perturber l'activité sur notre terrain et d'autre part si le terrain choisi est susceptible de bénéficier de conditions d'onde, de réaliser les gains d'altitude pour obtenir les badges FAI.

Pour l'instant le déplacement à St Crépin n'est donc pas reconduit pour les raisons évoquées ci-dessus mais également car le sondage effectué auprès des instructeurs présent en 2023 n'a pas révélé un nombre suffisant de volontaires qualifiés pour en assurer l'organisation.

-TREUIL

Le club de Saint Rémy s'est à nouveau manifesté pour nous signaler qu'il était toujours intéressé pour nous "débarasser" de notre treuil.

Il leur a été dit que finalement nous avons pris la décision de tenter une remise en état de fonctionnement. Ces travaux de remise en état menés par François Trouchkine en collaboration avec un mécano et le président de Challes-Les-Eaux se poursuivent. François après de nombreux efforts semble avoir réussi à colmater la fuite qui avait été détectée en dessous du réservoir d'huile hydraulique.

Une nouvelle mise en route est prévue la semaine prochaine pour tester la mise en pression du circuit hydraulique. Ce test permettra d'avoir une première estimation sur la possibilité de remise en service de notre treuil.

Si cela est positif des réflexions pourront commencer à être menées sur la politique d'utilisation de ce treuil.

- SIGNALÉTIQUE INFRASTRUCTURE

Le mandat de gestion signé avec notre nouveau restaurateur l'autorise à avoir sa propre clientèle. Cela dans le but de rendre son commerce rentable et donc nous assurer une longévité de son activité au sein de notre club. Cela va impliquer plus de public. Une rénovation de la signalisation a donc été décidée pour réguler la circulation et contenir au mieux les véhicules sur des aires de stationnement dédiés. Il est également projeté de remplacer le panneau d'accueil jaune à l'entrée du terrain.

- SF-25

Une relance a été faite à HOFFMANN car nous sommes toujours en attente de l'hélice pour l'échange standard. Une relance a également été faite au prestataire à qui nous avons commandé le pied de manche qui doit être remplacé.

Il a été décidé de faire un bilan financier concernant l'utilisation de SF25 en fin de saison. En fonction du résultat de ce bilan, une décision sera prise concernant le maintien ou non dans la flotte de ce motoplaner qui appartient au comité départemental.

- RÉNOVATION DU LS1-C

Le LS1-C qui avait bien occupé les membres lors de son ponçage a été laissé de côté ces derniers temps. Son avenir a été évoqué et une décision est nécessaire. Il y a une incertitude concernant l'état des commandes de vol. Il faut faire un trou à l'arrière du fuselage pour sortir un axe vertical de façon à évaluer la corrosion. Cette vérification devrait permettre d'avoir une bonne idée de l'état des commandes de vol car c'est la partie la plus sensible.

Il faut également évaluer si le ponçage qui a été réalisé n'a pas été trop destructif et déterminer le travail restant nécessaire ainsi que les coûts associés pour mettre le planeur en état de vol.

Nous allons demander à Denis Hyvert qui a postulé dans la commission matériel volant et qui a une très grande expertise dans ce domaine s'il veut bien faire cette évaluation.

En fonction des résultats de ces différentes vérifications et évaluations, un débat sera lancé au CA sur les différentes solutions possibles :

- Remise en état au club
- Mise en vente en l'état
- Proposition de céder le planeur en l'état à BOŠTJAN (qui est spécialisé dans les revêtements peinture et gelcoat de planeur) contre une réduction sur la remise en état du revêtement d'un de nos planeurs.

-INFRASTRUCTURE

L'aire de stockage des containers à roulettes va être agrandie derrière le hangar « Propriétaires » avec la création d'une nouvelle chape en béton. Le but est de rassembler vers un endroit unique l'ensemble des containers poubelles pour améliorer l'hygiène, l'environnement des infrastructures et de faciliter le travail du camion de ramassage.

Amitiés vélivoles,

Le Conseil d'Administration